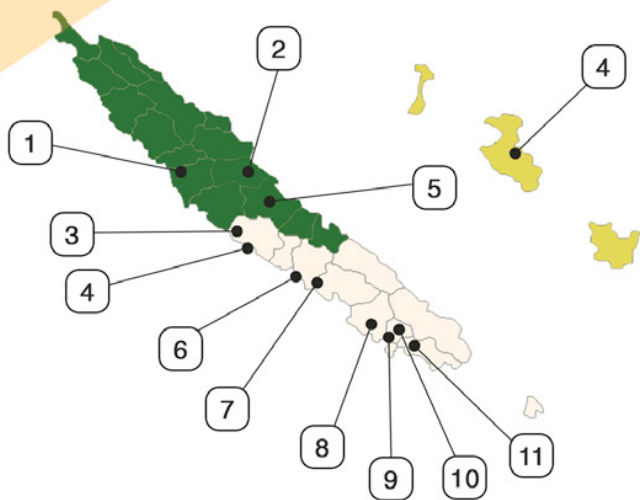


## FORMATEURS

Un réseau de formateurs expérimentés au plus près de chez vous



- 1 CFPPA Nord  
47.70.50 / 76.89.77
- 2 Les Ruchers du Sphinx – Maryline LEJEUNE  
83.75.31
- 3 Les Ruchers du Vallon – Arnaud MAILLOCHON  
78.02.18
- 4 Centre de Promotion de l'Apiculture (CPA)  
44.15.79
- 5 Lycée agricole DONEVA  
42.52.36
- 6 Apikwuanthāi – Gérard DORCHY  
76.62.02
- 7 Bee Happy – Sylvie AUCORDIER  
77.79.97 / 77.15.04
- 8 Rucher NATCHA – Laurette THOUZEAU  
97.22.33 / 41.26.95
- 9 Association Apicole des 3 Provinces (AA3P)  
77.83.63
- 10 Association des Apiculteurs de Nouvelle-Calédonie (ADANC)  
77.74.20
- 11 CFPPA Sud  
43.01.43

CLST© 2017

« Un schéma de formation qui vous accompagne dans l'apprentissage du métier d'apiculteur »

Des documents utiles et complémentaires sont téléchargeables sur [www.technopole.nc](http://www.technopole.nc)



### LES PARTENAIRES DU MONDE APICOLE

Centre de Promotion de l'Apiculture (CPA) de Boghen  
44.15.79 - [tech.cpa@adecal.nc](mailto:tech.cpa@adecal.nc)  
Réseau d'Épidémiologie Surveillance Apicole (RESA)  
51.59.50 - [resa@adecal.nc](mailto:resa@adecal.nc)  
Chambre d'Agriculture de Nouvelle-Calédonie (CANC)  
24.31.60 - [accueil@canc.nc](mailto:accueil@canc.nc)  
Syndicat des Apiculteurs de Nouvelle-Calédonie (SANC)  
54.37.64 - [syndicatdesapiculteursnc@gmail.com](mailto:syndicatdesapiculteursnc@gmail.com)

### LES ASSOCIATIONS APICOLES

Association des Apiculteurs de Nouvelle-Calédonie (ADANC)  
77.74.20 - [jl.chanier@gmail.com](mailto:jl.chanier@gmail.com)  
Association Apicole des 3 Provinces (AA3P)  
77.83.63 - [contactaa3p@gmail.com](mailto:contactaa3p@gmail.com)  
Association des Apiculteurs des Îles Loyauté (AAIL)  
92.73.52 - [apiculteurs.loyaltiens@yahoo.fr](mailto:apiculteurs.loyaltiens@yahoo.fr)  
Association des Apiculteurs du Nord (AAN)  
79.84.37 - [titiracine@yahoo.fr](mailto:titiracine@yahoo.fr)

### LES SERVICES TECHNIQUES PROVINCIAUX

Province Sud - Direction du Développement Rural (DDR)  
20.39.00  
Province Nord - Direction du Développement Économique et de l'Environnement (DDE-E)  
47.72.39  
Province des Îles Loyauté - Direction de l'Économie Intégrée (DEI)  
45.51.71

Formation  
agricole  
Nouvelle-Calédonie

CENTRE DE PROMOTION  
DE L'APICULTURE



# LA FORMATION APICOLE EN NOUVELLE-CALÉDONIE



ADECAL  
TECHNOPOLIS

NOUVELLE-CALÉDONIE

## INITIATION

**Objectif :** Conduire un petit rucher familial de 2 à 10 ruches en respectant les bonnes pratiques apicoles

- > Connaissances générales sur l'apiculture et la filière apicole
- > Maîtrise des techniques de base au rucher et à l'atelier
- > Connaître les bases en hygiène alimentaire, sanitaire et prophylaxie

## MODULE D'INITIATIVE PROFESSIONNEL (MIP) CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE (CAP) AGRICULTURE DES RÉGIONS CHAUDES

**Objectif :** Permettre à l'élève d'assurer différentes activités liées à la conduite d'un rucher et au fonctionnement de la miellerie

- > Identifier les composantes du processus de production
- > Réaliser des opérations relatives à la conduite de l'élevage
- > Réaliser des opérations relatives à la récolte des produits de la ruche et à leur transformation
- > Assurer la vente des produits de la ruche



## PERFECTIONNEMENT 1

**Objectif :** Acquérir les bases nécessaires à la conduite rigoureuse d'une vingtaine de colonies en production

- > Connaissances sur le marché du miel et la filière apicole
- > Conduire et développer son rucher en gérant le risque sanitaire
- > Produire du miel et du pollen de qualité
- > Valoriser la cire

## PERFECTIONNEMENT 2

**Objectif :** Acquérir les compétences nécessaires à la conduite d'un cheptel productif d'une cinquantaine de ruches

- > Gérer un rucher de manière efficace
- > Maîtriser les bases de l'élevage de reines
- > Produire de la propolis et de la gelée royale
- > Approfondissement des connaissances en sanitaire et en hygiène miellerie
- > Organisation et gestion d'une exploitation apicole : notions de base



## PRODUCTION DE REINES SÉLECTIONNÉES

**Objectif :** Acquérir les gestes de production de reines fécondées et la production de gelée royale

- > Connaître les bases de biologie et de génétique nécessaires à la sélection et l'élevage des reines
- > Maîtriser la préparation des colonies élèveuses et des nucléi de fécondation
- > Maîtriser la production de gelée royale

## AGENT SANITAIRE APICOLE

**Objectif :** Être capable d'évaluer l'état sanitaire d'une colonie, de conseiller l'apiculteur sur des mesures de prophylaxie et intégrer l'équipe de veille sanitaire du RESA

- > Connaître les bases réglementaires
- > Connaître les pathologies présentes et absentes de NC
- > Savoir transmettre les bonnes pratiques apicoles
- > Savoir organiser et mettre en œuvre une visite sanitaire

## FORMATIONS THÉMATIQUES

**Objectif :** Acquérir des compétences supplémentaires dans les différents domaines du métier d'apiculteur, que ce soit au rucher ou à la miellerie

- > Recyclage de la cire
- > La loque américaine
- > Les produits dérivés de la ruche
- > Conduite de gros cheptel



Pour venir en formation au CPA, vous devez être majeur.  
Les personnes en cours de montage de projet avec les provinces sont prioritaires.

MIP

INITIATION

PERFECTIONNEMENT 1

PERFECTIONNEMENT 2

PRODUCTION DE REINES  
SÉLECTIONNÉES

AGENT SANITAIRE  
APICOLE



DURÉE

150 h

32 h (4 j)

40 h (5 j)

40 h

40 h

40 h



PUBLIC

Elève de  
DONEVA

Tout public

Avoir suivi l'Initiation  
Posséder au moins 2 ruches  
en activité  
Déclarer ses ruches au RESA

Avoir suivi le perfectionnement 1  
Être suivi par les services  
techniques provinciaux  
Déclarer ses ruches au RESA

Avoir suivi le perfectionnement 2  
Posséder au moins 25 ruches en activité  
Déclarer ses ruches au RESA



FORMATEURS

Lycée  
agricole  
DONEVA

Voir  
Carte des formateurs  
au dos

CPA

CPA

CPA

CPA